

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

### **CONCERNANT L'ANNÉE 2020**

Par le Président en remplacement de la Secrétaire Générale

L'année 2020 n'est pas une année de grande intensité de fonctionnement, les raisons en sont simples :

- Les contraintes sanitaires ont rendu quasiment impossibles en présentiel les réunions de l'UD, des AL, des délégations ainsi que les réunions trimestrielles et les visites annuelles des écoles.
- Après l'Assemblée générale du début Mars 2020 dans le Lycée hôtelier ESCOFFIER de Cagnes qui s'est bien déroulée d'ailleurs, le confinement, quelques jours après, nous a obligé de respecter des contraintes souvent difficiles à appliquer et à supporter.
- Les trois réunions statutaires du CA se sont déroulées en Visio conférence avec quelques "bug" dans les liaisons parfois, mais elles ont permis au CA et à l'UD de fonctionner. Toutes les informations ont pu circuler, les membres responsables des délégations et les membres du CA étaient chargés de les relayer auprès des DDEN.
- Une délégation a quand même organisé une réunion en présentiel, mais l'expérience n'a pas été renouvelée et c'était le choix le plus raisonnable. La grande partie des autres délégations n'a pas tenu les réunions trimestrielles.
- Il en est de même des réunions des AL et des Assemblées générales des AL, d'autant plus que certaines d'entre elles ne fonctionnent plus convenablement en l'absence de Conseil d'Administration et de Bureau. Ces AL ne sont pas des structures obligatoires et essentielles au fonctionnement de l'UD et il y aura lieu de revoir l'organisation de certaines d'entre elles en fonction du nombre d'adhérents.

Au dernier trimestre 2020, le processus de renouvellement quadriennal 2021/2025 prévu par le Code de l'Éducation a été lancé. Le CA a opté cette année encore pour l'envoi des dossiers par la Poste. Une grande majorité des DDEN a répondu dans le délai imparti. Quelques-uns ont répondu avec deux mois de retard, voire trois, ce qui a compliqué les choses au niveau de la DDSEN.

Tous les dossiers reçus dans les délais ont été transmis à la DDSEN (service de la vie scolaire) pour avis des IEN et établissement de la liste soumise à la décision du CDEN de Février.

Validée par le CDEN, la liste ne comportait que 63 noms sur les 109 DDEN appelés à renouveler leurs candidatures. Vous constaterez la chute importante des renouvellements même si certains DDEN ont des doubles affectations de circonscriptions EN. Avec les dossiers de retardataires qui seront traités mi 2021, le nombre de DDEN s'approchera des 70 s'il n'y a pas de nouvelles candidatures d'ici la prochaine rentrée 2021/2022.

Cette année 2020 nous aura permis d'assurer l'essentiel du fonctionnement de l'UD et du CA, seules certaines délégations et AL ont fonctionné en mode dégradé.

Richard ROSSO

Président de l'Union Départementale des DDEN